



Attestation sur l'honneur non respectée

Par Le Metabaron

Bonjour,

je souhaitais avoir un conseil suite à une vente immobilière liée à une succession : nous sommes 4 ayants droits. Suite à un accord entre nous, 3 des ayants droits m'ont signé une attestation sur l'honneur pour me rétrocéder 1000 ? chacun. La vente du bien a été signée le 17/11. Un des ayant droit refuse de signer le décompte car il souhaite revenir sur sa décision de me rétrocéder la somme convenue de 1000 ?. Du coup, le notaire a bloqué cette somme dans l'attente d'un arrangement entre nous. Comment puis-je procéder pour débloquer la situation ?

En vous remerciant par avance

Jérôme